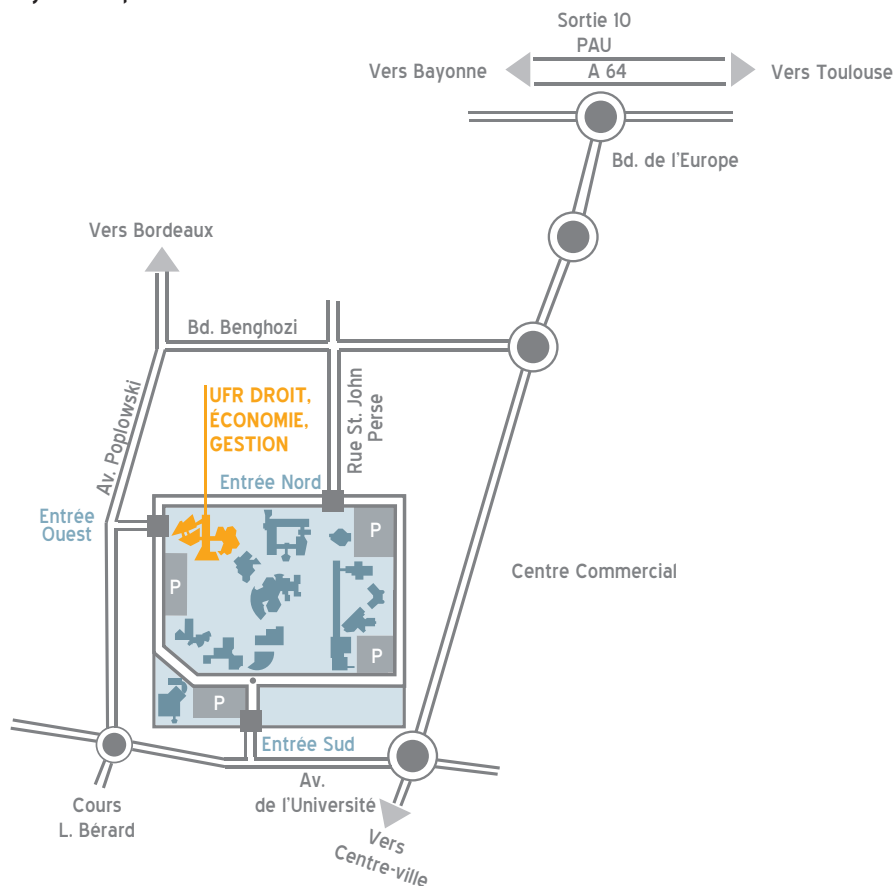


ORGANISATION

- Jean-Yves MADEC, président du Tribunal Administratif de Pau
- Jean GOURDOU, professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, directeur du centre d'études des collectivités locales (CECL)
- Olivier LECUCQ, professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, co-directeur de l'institut d'études ibériques et ibérico-américaines (IEZIA), responsable du programme pluri formations droits fondamentaux



RENSEIGNEMENTS :

SECRÉTARIAT IEZIA :

Claude SANTINI - Tél 05 59 40 80 49 - mail : claude.santini@univ-pau.fr

SECRÉTARIAT CECL :

Isabelle MONTIN - Tél 05 59 40 80 48 - mail : isabelle.montin@univ-pau.fr

Fax : 05 59 40 80 50

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - LPPA - Juillet 2009

IIÈME JOURNÉE D'ÉTUDES

TRIBUNAL ADMINISTRATIF / FACULTÉ DE DROIT

LE PRINCIPE DU CONTRADICTOIRE DANS LE PROCES ADMINISTRATIF

JEUDI 17 SEPTEMBRE 2009

9h00 - 17h30

UFR DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION

AMPHITHÉÂTRE 120



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE PAU

MATINÉE

Sous la présidence de Monsieur PIERRE BON,
professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

- 9 h 00 Libres propos introductifs par JACQUES ARRIGHI DE CASANOVA,
conseiller d'État, président de sous-section au Conseil d'État
- 9 h 15 **L'ABSENCE DE CONTRADICTOIRE**
- **ORDONNANCES DE REJET IMMÉDIAT**
 - **NON ADMISSION DES POURVOIS EN CASSATION**
- SYLVAIN NIQUEGE, maître de conférences à l'Université de Bourgogne
JEAN-YVES MADEC, président du tribunal administratif de Pau
JACQUES ARRIGHI DE CASANOVA, conseiller d'État, président de sous-section
au Conseil d'État

Débat

10 h 45 Pause

- 11 h 00 **L'ALLÈGEMENT DU CONTRADICTOIRE**
- **PROCÉDURES D'URGENCE**
- OLIVIER LECUCQ, professeur à l'UPPA
FRANCK ETIENVRE, conseiller au tribunal administratif
PIERRE LARROQUE LABORDE, chef du bureau des étrangers - préfecture des
Pyrénées-Atlantiques

Débat

12 h 30 Pause déjeuner

APRÈS-MIDI

Sous la présidence de Monsieur DENYS DE BECHILLON,
professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

- 14 h 00 **LA MAÎTRISE DU CONTRADICTOIRE**
- **MAÎTRISE DES ACTEURS DU PROCÈS**
 - **MAÎTRISE DU TEMPS DE L'INSTRUCTION**
- JEAN GOURDOU, professeur à l'UPPA
KARINE BUTERI, rapporteur public au tribunal administratif de Pau
JEAN-NOËL CAUBET-HILLOUTOU, conseiller au tribunal administratif de Pau
JEAN-MICHEL GALLARDO, avocat au barreau de Pau

Débat

15 h 30 Pause

- 15 h 45 **LE RENFORCEMENT DU CONTRADICTOIRE ?**
- **LE RAPPORTEUR PUBLIC DEPUIS LE DÉCRET DU 7 JANVIER 2009**
- PIERRE CAMBOT, professeur à l'UPPA
SYLVANDE PERDU et VALÉRIE REAUT, rapporteurs publics au tribunal
administratif de Pau

Débat

- 17 h 15 **RAPPORT DE SYNTHÈSE**
- FABRICE MELLERAY, professeur à l'Université Montesquieu- Bordeaux IV